

DÉCLARATION DE PERFORMANCES

N° 11288G

selon l'annexe III du règlement (UE) n° 305/2011 pour le produit

Servoflex-Trio-rapide SuperTec (gris)

1. Code d'identification unique du produit type :

EN 12004 C2S1-FG

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Numéro de lot : voir l'emballage du produit

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable ; comme prévu par le fabricant :

Mortier-colle destiné à la pose de carrelage, amélioré et déformable, à durcissement rapide et temps ouvert allongé

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Kiesel Bauchemie GmbH u. Co. KG
Wolf-Hirth-Straße 2
D-73730 Esslingen**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

non pertinent

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié CSTB (n° 0679) a réalisé les essais de type de produit concernant la classification selon la norme EN 12004:2007+A1:2012 et a délivré un rapport.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

non pertinent

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe E _{fl}	12004:2007+A1:2012
Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm ²	
Adhérence par traction après délai réduit	≥ 0,5 N/mm ²	
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²	
Adhérence par traction après action de la chaleur	≥ 1,0 N/mm ²	
Adhérence par traction après action du gel-dégel	≥ 1,0 N/mm ²	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Le fabricant *Kiesel Bauchemie GmbH u. Co. KG*

Dr. Matthias Hirsch

-Directeur technique-

Esslingen, juillet 2013